

*Le Gouverneur*

الوالي

C N° 3/W/2022

Rabat, le 19 Mai 2022

**Circulaire fixant la liste des documents et des informations que doit contenir le dossier de la demande d'agrément pour la création d'une société de financement collaboratif réalisant des opérations de catégorie « prêt » ou de catégorie « don ».**

---

Le Wali de Bank Al-Maghrib ;

Vu la loi n°15 -18 relative au financement collaboratif promulguée par le Dahir n° 1-21-24 du 22 février 2021, notamment ses articles 8, 9 et 13 ;

Après avis du comité des établissements de crédit émis en date du 16 Mai 2022;

Fixe par la présente circulaire la liste des documents et des informations que doit contenir le dossier de la demande d'agrément pour la création d'une société de financement collaboratif, désignée ci-après « SFC », réalisant des opérations de catégorie « prêt » ou de catégorie « don ».

#### **Article 1**

Les fondateurs de la SFC adressent à Bank Al-Maghrib une demande d'agrément établie conformément au modèle type prévu par l'article 4 de la présente circulaire.

#### **Article 2**

Le dossier appuyant la demande d'agrément doit contenir au minimum les informations ci-dessous ainsi que les documents prévus aux annexes 1 à 4 de la présente circulaire.

##### ▪ **Nature de l'agrément demandé**

- Catégorie sollicitée (Gestion d'une plateforme de financement collaboratif Prêt, Gestion d'une plateforme de financement collaboratif Don ou les deux) ;

##### ▪ **Informations sur la SFC projetée**

- Forme juridique (Société Anonyme ou Société à Responsabilité Limitée) ;
- Dénomination sociale ;
- Objet social (Descriptif des activités projetées et des activités connexes le cas échéant) ;
- Adresse du Siège Social ;



- Adresse internet de la plateforme de financement collaboratif gérée par la SFC.
- **Informations sur l'actionnariat de la SFC projetée et présentation des apporteurs de capitaux et groupe d'appartenance**
  - ~ Montant du capital social ;
  - ~ Répartition du capital social par actionnaire ;
  - ~ Liste des bénéficiaires effectifs de la SFC en indiquant leurs éléments d'identification (nom, prénom, nationalité et numéro de la pièce d'identité) ;
  - ~ Fiche synthétique sur les apporteurs de capitaux (personnes physiques ou morales) et les bénéficiaires effectifs (voir annexe 1) ;
  - ~ Documents attestant de l'intégrité et de la réputation des apporteurs de capitaux et des bénéficiaires effectifs.
- **Présentation du projet de création de la SFC**
  - Objectifs stratégiques de la SFC ;
  - Etude de marché ;
  - Business plan de la SFC sur les cinq prochaines années ainsi que les hypothèses ayant servi à son élaboration (notamment la politique de tarification) ;
  - Moyens humains : évolution de l'effectif et de la masse salariale de la SFC sur les cinq prochaines années ;
  - Moyens techniques et informatiques : présentation détaillée de l'architecture organisationnelle cible des plateformes de financement collaboratif qui seront gérées par la SFC, les outils qui seront mis en place afin de garantir la performance et la sécurité de son système d'information, et les dispositifs relatifs à la continuité de ses activités et l'archivage de ses données ;
  - Activités externalisées (le cas échéant) ;
  - Calendrier de réalisation du projet.
- **Gouvernance de la SFC**
  - Composition envisagée des organes d'administration et de direction de la SFC ;
  - Réputation, intégrité, compétences et expériences de chaque membre des organes d'administration et de direction (voir annexe 1) ;
  - Processus d'identification et de gestion des conflits d'intérêt ;
  - Organigramme de la SFC ;
  - Mesures destinées à garantir la capacité permanente de la SFC à exploiter les plateformes de financement collaboratif ;
  - Mesures visant à évaluer et à satisfaire les besoins en ressources humaines et financières de la SFC.



- **Dispositif de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme**
  - Note descriptive retraçant le dispositif de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme qui sera mis en place par la SFC.
- **Protection des données à caractère personnel**
  - Note descriptive retraçant le dispositif de protection des données à caractère personnel qui sera mis en place par la SFC.
- **Dispositif de contrôle interne**
  - Note descriptive retraçant le dispositif de contrôle interne qui sera mis en place par la SFC visant à identifier, mesurer et surveiller l'ensemble des risques éventuels qu'elle encourt, notamment, opérationnel, juridique, technologique, liés à l'externalisation, de non-conformité, de cybercriminalité et de gestion de la liquidité des plateformes de financement collaboratif, et présentant les procédures y afférentes, les moyens humains, techniques et informatiques.
- **Dispositif de gestion et de traitement des réclamations des contributeurs et porteurs de projets**
  - Note descriptive du dispositif de gestion et de traitement des réclamations des contributeurs et porteurs de projets de la plateforme de financement collaboratif.
- **Descriptif des politiques et procédures internes de la SFC en matière de :**
  - sélection des projets ;
  - suivi de l'activité des projets financés ;
  - primauté des intérêts des contributeurs.
- **Une présentation, le cas échéant, de l'activité de fourniture des activités connexes, telles que définies à l'article 6 de la loi n° 15-18 précitée à savoir :**
  - le conseil aux porteurs des projets préalablement à la mise en ligne de leurs projets sur la plateforme de financement collaboratif ;
  - la publicité des projets présentés sur les plateformes de financement collaboratif sur des supports autres que celles-ci ;
  - le conseil et la gestion des produits pour le compte des contributeurs ;
  - toute autre activité connexe fixée par voie réglementaire.
- **Projet de règlement de gestion** de la (des) plateforme(s) de financement collaboratif gérée(s).

### Article 3

Dans le cadre de l'instruction de la demande d'agrément de la SFC, Bank Al-Maghrib est habilitée à réclamer toutes informations ou documents complémentaires en rapport avec le dossier de demande d'agrément.



#### **Article 4**

Bank Al-Maghrib fixe un modèle type de dossier d'agrément pour chaque type de plateforme de financement collaboratif de catégorie « prêt » ou de catégorie « don ».

#### **Article 5**

Les dispositions de la présente circulaire entrent en vigueur à compter de la date de sa publication au bulletin officiel.

Signé :  
**Abdellatif JOUAHRI**



**LISTE DES DOCUMENTS A JOINDRE A LA DEMANDE D'AGREMENT**

**1- Pièces relatives à la SFC postulante :**

- La demande d'agrément adressée au Wali de Bank Al-Maghrib dûment signée par les fondateurs ;
- Un exemplaire des statuts dûment certifiés (si la société est déjà constituée) ou un projet des statuts (si la société est en cours de constitution) ;
- Pacte d'actionnaires, le cas échéant ;
- Une copie de l'attestation d'immatriculation au registre du commerce ;
- La(es) déclaration(s) de souscription et de versement du capital social ;
- Un certificat bancaire justifiant la libération entière du capital social ;
- Le projet du code déontologique de la société ;
- Un engagement du représentant légal de la société de respecter les dispositions légales et réglementaires en vigueur régissant l'activité de SFC.

**2- Documents à remettre par les apporteurs de capitaux et les bénéficiaires effectifs :**

- Pour les personnes physiques appelées à détenir, directement ou indirectement, au moins 5% des droits de vote ou du capital de la SFC : une copie d'une pièce d'identité, un extrait du casier judiciaire et un CV détaillant l'expérience du postulant dans le domaine ;
- Pour les personnes morales : Dénomination sociale, capital social, notamment le montant et la ventilation par actionnaire, organisation, activités du groupe, filiales et participations détenues, expérience du postulant dans le domaine, un exemplaire des statuts (si la personne morale est déjà constituée) ou un projet des statuts (si la personne morale est en cours de constitution) ,un extrait du registre du commerce de la personne morale. Pour les trois derniers exercices, les comptes sociaux, et le cas échéant consolidés, certifiés par les commissaires aux comptes, ainsi que les rapports de ces derniers ;
- Questionnaire (Cf. annexe 2) dûment complété et signé par les apporteurs de capitaux et les bénéficiaires effectifs.



### **3- Pièces à remettre par les administrateurs et dirigeants de la SFC dont l'agrément est demandé :**

- Une déclaration sur l'honneur<sup>1</sup> dont le modèle est présenté dans l'annexe 3 (Conformément aux dispositions de l'article 38 de la loi n° 103-12 relative aux établissements de crédit et organismes assimilés, telle que modifiée et complétée) ;
- Le curriculum vitae indiquant de façon détaillée la formation initiale suivie, les diplômes obtenus et l'intitulé des fonctions exercées ;
- Une copie de la pièce d'identité ;
- Un extrait du casier judiciaire. Pour les dirigeants ne résidant pas au Maroc, une attestation tenant lieu d'extrait de casier judiciaire, émanant de l'autorité compétente du pays de résidence du dirigeant ;
- Questionnaire (Cf. annexe 4) dûment complété et signé par les administrateurs et dirigeants.

Ces mêmes documents et pièces doivent être soumis à l'approbation de Bank Al-Maghrib à l'occasion de tout changement affectant la composition des organes d'administration, de direction ou de gestion d'une société de Financement Collaboratif.

---

<sup>1</sup> Conformément aux dispositions de l'article 38 de la loi 103-12 relative aux établissements de crédit et organismes assimilés, telle que modifiée et complétée.



## Annexe 2

### **QUESTIONNAIRE A REMPLIR PAR LES APORTEURS DE CAPITAUX ET LES BENEFCIAIRES EFFECTIFS<sup>2</sup>**

Les renseignements demandés, ci-dessous, doivent être fournis par toute personne appelée à détenir, directement ou indirectement, au moins 5% des droits de vote ou du capital de la SFC.

Les réponses au questionnaire ci-dessous, doivent être accompagnées de toutes les précisions permettant d'éclairer Bank Al-Maghrib. Il importe que toutes les rubriques soient servies. En outre, tout actionnaire, personne physique, bénéficiaire effectif ou toute personne physique représentant aux organes d'administration un actionnaire détenant directement ou indirectement au moins le cinquième des droits de vote d'une SFC, doit joindre un curriculum vitæ au dossier.

Le questionnaire doit être dûment complété et signé par l'intéressé ou, s'agissant des personnes morales, par l'un de ses mandataires sociaux.

---

<sup>2</sup> Toute personne physique qui exerce, en dernier lieu, un contrôle sur personne morale et/ou toute personne physique pour le compte de laquelle une transaction est exécutée ou une activité réalisée. On entend par bénéficiaire effectif, la personne physique qui :

- détient, directement ou indirectement, plus de 25 % du capital ou des droits de vote de la société ; (Le Bénéficiaire effectif est l'ultime propriétaire) ;
- ou exerce, par tout autre moyen, un contrôle effectif sur les organes de gestion, de direction ou d'administration de la société ou sur l'assemblée générale. (Le Bénéficiaire effectif est l'ultime contrôleur).

Si les deux approches citées ci-dessus, ne donnent aucun résultat, le bénéficiaire effectif est le ou les représentants légaux de la personne morale. Si le représentant légal est une personne morale, le bénéficiaire est le ou les personnes physiques occupant la position de dirigeant principal.



Dénomination de la SFC pour laquelle ces renseignements sont fournis :

.....  
.....

Identité de l'apporteur de capitaux :

**Personne morale\***

Dénomination :

Forme juridique :

Nationalité :

Adresse :

**Dirigeants\*\***

Nom et prénom(s) :

Date et lieu de naissance :

Nationalité :

Numéro de carte nationale d'identité ou de  
passeport pour les étrangers :

Adresse :

**Personne physique\***

Nom et prénom(s) :

Date et lieu de naissance :

Nationalité :

Numéro de carte nationale d'identité  
ou de passeport pour les étrangers :

Adresse :

\* Insérer autant de tableaux que d'apporteurs de capitaux, personnes morales et/ou personnes physiques.

\*\* Reproduire ces lignes d'identification des dirigeants autant de fois que nécessaire.



**Questions pour l'apporteur de capitaux/bénéficiaire effectif - personne physique :**

1. À quels objectifs répond la création de la société de financement collaboratif (SFC) ?
  
2. Quels effets l'apporteur de capitaux en attend-il (donner toutes informations utiles à ce sujet) ?
  
3. Quel est le type de relations d'affaires qui pourraient exister entre l'apporteur de capitaux et la SFC dont la création est envisagée ?
  
4. Quels sont le montant et la nature du patrimoine de l'apporteur de capitaux ?
  
5. Quels sont le montant et le pourcentage de la participation prévue ainsi que son équivalence en droits de vote ?

<b>Montant de la participation prévue</b>	<b>Pourcentage</b>	<b>Equivalence en droits de vote</b>

6. Indiquer notamment tous les accords existants entre actionnaires.
  
7. Quelle est l'activité de l'apporteur de capitaux ?



8. L'apporteur de capitaux sera-t-il présent ou représenté aux organes d'administration de la SFC ?
  
9. Fournir la liste des mandats déjà exercés par les futurs représentants de l'apporteur de capitaux au sein de la SFC faisant l'objet de ce dossier.
  
10. L'apporteur de capitaux, personne physique, a-t-il fait l'objet d'une sanction pénale, administrative ou disciplinaire, au Maroc ou dans d'autres pays au cours des dix dernières années ? Dans l'affirmative, quelles ont été les qualifications retenues par la ou les autorités compétentes ? Quelles ont été, le cas échéant, les sanctions prononcées ? Une telle procédure est-elle en cours ?
  
11. Fournir toute information supplémentaire utile pour l'examen du dossier.



**Questions pour l'apporteur de capitaux - personne morale :**

1. À quels objectifs répond la création de la SFC ?
2. Quel est le type de relations d'affaires qui pourraient exister entre l'apporteur de capitaux et la SFC dont la création est envisagée ?
3. Quels effets l'apporteur de capitaux en attend-il (donner toutes informations utiles à ce sujet) ?
4. Quels sont le montant et le pourcentage de la participation prévue ainsi que son équivalence en droits de vote ?

<b>Montant de la participation prévue</b>	<b>Pourcentage</b>	<b>Equivalence en droits de vote</b>

5. Indiquer notamment tous les accords existants entre actionnaires, s'il y a lieu.
6. Quelle est l'activité de l'apporteur de capitaux ?
7. Quels sont le montant et la nature du patrimoine de l'apporteur de capitaux ?
8. S'il fait partie d'un groupe, fournir un descriptif des principales entités constituant le groupe ainsi que les comptes consolidés des trois derniers



exercices ; fournir, en outre, la liste des participations significatives dans des SFC, ou dans d'autres sociétés exerçant des activités de l'apporteur de capitaux.

9. L'apporteur de capitaux sera-t-il présent ou représenté aux organes d'administration de la SFC ?
  
10. Fournir la liste des mandats déjà exercés par les futurs représentants de l'apporteur de capitaux au sein de la SFC faisant l'objet de ce dossier.
  
11. L'apporteur de capitaux ou des sociétés de son groupe ont-ils fait l'objet d'une sanction pénale, administrative ou disciplinaire, au Maroc ou dans d'autres pays au cours des dix dernières années ? Dans l'affirmative, quelles ont été les qualifications retenues par la ou les autorités compétentes ? Quelles ont été, le cas échéant, les sanctions prononcées ? Une telle procédure est-elle en cours ?
  
12. Fournir toute information supplémentaire utile pour l'examen du dossier.

« En ma qualité de \_\_\_\_\_, je certifie l'exactitude des informations fournies et m'engage à porter à la connaissance de Bank Al-Maghrib tous changements des éléments de cette déclaration ».

À \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_

Signature de l'apporteur de capitaux (ou de son représentant)



**DECLARATION SUR L'HONNEUR**

Je soussigné,.....

Titulaire :

- de la carte d'identité nationale<sup>3</sup> n° ..... valable jusqu'au .....
- de la carte de séjour<sup>4</sup> n° ..... valable jusqu'au .....
- du passeport n° ..... valable jusqu'au .....

résidant à

.....

actionnaire à concurrence de .....

.....

exerçant la fonction de

..... au sein de

(Dénomination de la SFC) déclare sur l'honneur n'avoir jamais fait l'objet :

1. d'une condamnation irrévocable pour crime ou pour l'un des délits prévus et réprimés par les articles 334 à 391 et 505 à 574 du code pénal ;
2. d'une condamnation irrévocable pour infraction à la législation des changes ;
3. d'une condamnation irrévocable en vertu de la législation relative à la lutte contre le terrorisme ;
4. d'une déchéance commerciale en vertu des dispositions des articles 711 à 720 de la loi n° 15-95 formant code de commerce sans avoir été réhabilité ;

<sup>3</sup> Pour les personnes de nationalité marocaine

<sup>4</sup> Pour les personnes de nationalité étrangère



5. d'une condamnation irrévocable pour l'une des infractions prévues aux articles 721 à 724 de la loi n° 15-95 formant code de commerce ;
6. d'une radiation, pour cause disciplinaire, d'une profession réglementée sans avoir été réhabilité ;
7. d'une condamnation irrévocable en vertu de la législation relative à la lutte contre le blanchiment de capitaux ;
8. d'une condamnation irrévocable en vertu des dispositions des articles de 182 à 193 de la loi n°103-12 relative aux établissements de crédit et organismes assimilés, telle que modifiée et complétée ;
9. d'une condamnation prononcée par une juridiction étrangère et passée en force de chose jugée pour l'un des crimes ou délits ci-dessus énumérés.

Par ailleurs, je déclare également sur l'honneur qu'aucune entreprise ou toute société de financement collaboratif que j'ai administrée au Maroc ou à l'étranger n'a fait l'objet, pendant la période où j'y exerçais mes fonctions, d'un jugement déclaratif de faillite sans avoir été réhabilité.

D'autre part, je m'engage à communiquer à Bank Al-Maghrib, sans délai, tout changement qui affecterait ma situation ou celle de toute entreprise que j'administre et ce, au regard des dispositions de l'article 7 de la loi n°15-18 relative au financement collaboratif.

Fait à ....., le.....

Signature



## Annexe 4

### QUESTIONNAIRE A REMPLIR PAR LES ADMINISTRATEURS ET LES DIRIGEANTS

[1]. Dénomination de la société de financement collaboratif pour lequel ces renseignements sont fournis :

.....

[2]. Identité de l'administrateur ou du dirigeant\* :

- Nom et prénom(s) : .....
- Date et lieu de naissance : .....
- Nationalité : .....
- Adresse personnelle : .....
- .....
- .....  
.....
- Intitulé de la fonction : .....
- Date de nomination : .....

(\*) Insérer autant de tableaux que d'administrateurs ou dirigeants.

1. Quelle sera l'étendue des fonctions que vous exercerez ?
  
2. Pour chacune des fonctions exercées au cours des dix dernières années, quelles responsabilités avez-vous effectivement exercées ?
  
3. Avez-vous exercé des fonctions en rapport avec l'activité envisagée ?
  
4. Êtes-vous un actionnaire significatif, un associé d'une autre entreprise ? Dans l'affirmative, précisez le nom et l'activité de ces entreprises ainsi que le montant de votre participation.





5. L'une des entreprises dans lesquelles vous avez exercé au cours des dix dernières années ou exercez des responsabilités, ou dont vous êtes actionnaire significatif ou associé, a-t-elle fait l'objet, à votre connaissance d'une condamnation pénale, d'une sanction administrative ou disciplinaire ou d'une procédure de redressement ou de liquidation judiciaire ? Dans l'affirmative, une telle procédure est-elle en cours ?
  
6. Parmi les entreprises dans lesquelles vous exercez des responsabilités, ou dont vous êtes un actionnaire significatif ou associé, quelles sont celles qui pourraient entretenir des relations d'affaires significatives avec l'établissement mentionné dans ce questionnaire ou être bénéficiaires de financement de sa part ?
  
7. Parallèlement aux fonctions faisant l'objet du présent dossier, quels sont les autres établissements dans lesquels il est prévu que vous continuiez à exercer d'autres fonctions ? (Indiquer le cas échéant les mandats pour lesquels vous pourrez être confronté à des situations de conflits d'intérêts et préciser les dispositions que vous comptez prendre pour y remédier).
  
8. Avez-vous, au cours des dix dernières années, exercé des fonctions au sein d'une entreprise dont les commissaires aux comptes ou les contrôleurs légaux ont refusé de certifier les comptes ou pour laquelle ils ont assorti leur certification de réserves ou d'observations ?
  
9. Avez-vous, au cours des dix dernières années, fait l'objet d'une sanction administrative ou disciplinaire d'une autorité professionnelle ou d'une mesure de suspension ou d'exclusion d'une organisation professionnelle au Maroc ou à l'étranger ? Dans l'affirmative, une telle procédure est-elle en cours ?
  
10. Avez-vous fait l'objet d'un licenciement pour faute professionnelle ? (donnez le cas échéant toutes précisions utiles).
  
11. Fournir toute information supplémentaire utile pour l'examen du dossier.



« En ma qualité de ....., je certifie l'exactitude des informations fournies et m'engage à porter immédiatement à l'attention de Bank Al-Maghrib tous changements des éléments contenus dans ce dossier ».

À \_\_\_\_\_, le

Signature